



GESTION DES CONFLITS DE MANIÈRE CONSTRUCTIVE ET AUTONOME PAR LES ÉLÈVES : QUEL IMPACT DU CONSEIL DE COOPÉRATION ?

Moustapha SYLLA

syllahmoustapha@yahoo.fr

Institut National de la Jeunesse et des Sports, Abidjan,

Inoussa DABONÉ

dabino2002@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

RESUME

Les conflits à l'école sont une préoccupation sociale et politique. Depuis plusieurs années, c'est un sujet qui revient régulièrement dans les médias, ce qui a tendance à amplifier les inquiétudes. Or l'éducation et la formation constituent des enjeux fondamentaux pour la société contemporaine. Interpellée par ces enjeux au regard des missions de l'école, des stratégies pour contenir les conflits sont mises en place. Le conseil de coopération fait partie des méthodes pédagogiques utilisées pour gérer ces conflits. L'objectif de cette recherche est donc de vérifier que la mise en place de cet outil pédagogique favorise une meilleure régulation des conflits au sein d'un groupe classe. La poursuite de cet objectif repose sur l'hypothèse générale suivante. Le conseil de coopération participe à la régulation des conflits entre les élèves. Au plan méthodologique, cette recherche utilise une méthode mixte. 220 individus ont été sélectionnés. Les résultats indiquent que les élèves ayant participé au conseil de coopération connaissent une situation de paix relative dans leur classe.

Mots clés: Conflits, gestion, autonomie, école, Conseil de coopération

ABSTRACT

Conflicts at school are a social and political concern. For several years, this has been a subject that has come up regularly in the media, which tends to amplify concerns. Yet Education and training are fundamental issues for contemporary society. Challenged by these issues with regard to the missions of the school, strategies to contain conflicts are put in place. The cooperation council is one of the teaching methods used to manage these conflicts. The objective of this research will therefore be to verify that the implementation of this educational tool promotes better regulation of conflicts within a class group. The pursuit of this objective is based on the following general hypothesis. The cooperation council participates in the regulation of conflicts between pupils. Methodologically, this research uses a mixed method. 220 individuals were selected. The results indicate that students who participated in the cooperation council experience a situation of relative peace in their class.

Keywords: Conflicts, management, autonomy, school, Cooperation Council.

INTRODUCTION

Pour Collins et Laursen (1995), Emery (1995) et Shantz (1987), le conflit est l'expression, dans un contexte interpersonnel signifiant, d'une opposition née d'un désaccord ou d'une incompatibilité entre les objectifs poursuivis par les individus impliqués, leurs attentes ou leurs désirs, et qui se déploie au cours d'une séquence comportementale interactionnelle. Cette définition, articulée autour de l'expression ouverte du désaccord, implique de restreindre le conflit à une séquence comportementale observable, excluant toute forme de dissonance située seulement au niveau intra-psychique. Étudier le conflit revient alors à examiner une séquence comportementale interactionnelle à travers laquelle il s'agit d'identifier l'objet du désaccord, le mode à travers lequel le désaccord se manifeste et les stratégies d'échanges interpersonnels mises en œuvre pour le résoudre. Dans le milieu scolaire, ces conflits existent non seulement entre les élèves et les enseignants, entre les élèves et les éducateurs, entre les élèves et l'autorité, mais ils existent aussi entre les élèves eux-mêmes sous des formes diverses, verbales directes (chamailleries, moqueries, injures, ...), verbales indirectes (délations, calomnie, ...), sournoises (hypocrisie, calomnie) ou physiques.

La fréquence élevée et la gravité des comportements conflictuels à l'école de nos jours témoignent d'une absence de respect et d'écoute entre les élèves, ce qui a pour effet de perturber le fonctionnement de la classe ou de l'école (Agossou, 2019 ; Bengaffour, 2020).

Ces comportements découlent en partie de l'effritement de la plupart des institutions traditionnelles de socialisation comme la famille, la religion et les associations censées apprendre aux enfants les contraintes de la vie en collectivité. En vue de pallier ces difficultés rencontrées, divers programmes ont été intégrés à la vie scolaire du primaire et du secondaire depuis 2002 (Kanon, 2012 ; Delors, 2021).

En vue de surmonter ces conflits à l'école, les notions relatives à la citoyenneté et à la paix ont été introduites dans les programmes scolaires. C'est dans ce contexte que l'outil nommé Conseil de coopération (CC), a été initié. Il est destiné à conduire l'élève qui y participe à développer et entretenir des relations harmonieuses avec ses pairs par l'adoption d'attitudes de tolérance et de paix. L'intégration du conseil de coopération aux programmes scolaires vise donc à apporter des solutions aux conflits récurrents rencontrés par l'institution scolaire. Il s'agit d'amener les élèves à développer et entretenir des relations harmonieuses avec les autres par l'adoption d'attitudes de tolérance et de paix.

Le conseil de coopération se présente sous forme de réunions au cours desquelles tous les élèves de la classe et l'enseignant sont disposés en cercle afin que tout le monde puisse se voir. Au cours de ces réunions qui se tiennent de manière

régulière, on assiste à la gestion de la vie en classe, ce qui va bien et ce qui ne va pas. Les élèves discutent, font des projets, félicitent un camarade, prennent des décisions par vote ou par consensus, établissent les lois de la classe tout en respectant la parole et l'avis des autres. Cette disposition vise à amener les élèves à développer et entretenir des relations harmonieuses avec autrui par l'adoption d'attitudes de tolérance et de paix. Autrement dit, ces initiatives visent à fournir à l'école les moyens de conduire les apprenants à s'informer, à développer leur sens critique et à cultiver un esprit de tolérance envers d'autres opinions, afin de leur permettre de gérer les conflits sans avoir recours à la violence.

À l'heure de la reconstruction de la cohésion nationale, où des actions sont menées par l'État et les ONG en vue de sensibiliser et éduquer à la citoyenneté et à la paix, il convient de s'interroger sur l'efficacité de certains outils tels que Conseil de coopération. Ces programmes scolaires ont-ils atteint leurs objectifs ?

Au-delà des chiffres, la présence de ces conflits, et tout particulièrement ceux comportant la violence et le harcèlement, fait tellement de mal au système scolaire qu'il convient d'agir en vue de les contrer (Agossou, 2019). Selon l'Unesco (2021), la violence touche chaque année, dans et aux abords de l'école, 246 millions d'enfants et d'adolescents, privant ainsi quotidiennement des millions de jeunes de leur droit humain fondamental à l'éducation. C'est pourquoi cette organisation inscrit parmi ses priorités l'élimination de la violence et du harcèlement à l'école, y compris de la violence scolaire fondée sur le sexe.

Le recours au Conseil de coopération n'a donc pas freiné la survenue des conflits en milieu scolaire. Surtout, pendant les moments de crise armée, les conflits à l'école ont connu une recrudescence (Anon, 2014 ; Aka *et al.*, 2020). Cela est dû au fait que les violences entre adultes ont déteint sur des élèves et étudiants à telle enseigne qu'ils ont pris part aux combats militaro-politique et postélectorales (Triplet, 2015 ; Bengaffour, 2020).

L'institution scolaire doit alors mettre l'accent sur les activités concrètes et volontaristes qui améliorent la participation des élèves, développent leurs compétences en communication et les amènent à acquérir des connaissances sur les stratégies non violentes de résolution de conflits.

Au regard de ce qui précède, certaines interrogations surgissent : Le conseil de coopération conduit-il les élèves à une meilleure capacité de prévention (c'est-à-dire d'empêcher de se produire) et de gestion (c'est-à-dire de maîtrise par des moyens appropriés) de leurs conflits ? Quel est l'impact de cet outil sur la gestion, par les élèves eux-mêmes, de leurs conflits de façon constructive et autonome ?

L'objectif de la présente recherche est d'étudier l'impact de la participation au conseil de coopération sur la régulation des conflits entre les élèves.

L'étude s'intéresse ainsi aux capacités des élèves à gérer et à prévenir de manière non-violente leurs conflits avec leurs pairs suite à leur participation au Conseil de coopération.

La théorie de l'apprentissage social de Albert Bandura (Carré, 2019) s'intéresse à la construction de la personnalité, envisagée comme un ensemble d'habitudes apprises en réponse aux stimuli de l'environnement. Cet apprentissage peut s'effectuer selon deux modalités à l'origine de tout comportement : d'une part l'apprentissage par observation, qui suppose la présence d'un modèle comportemental suscitant l'attention et la mémorisation chez le sujet et, d'autre part, l'apprentissage direct qui agit en fonction des avantages qu'il procure (renforcement positif) et des inconvénients qu'il permet d'éviter (renforcement négatif). L'on peut penser, à la lumière de cette théorie, que l'élève qui participe au Conseil de coopération est exposé à des stimuli exerçant une socialisation par le biais de renforcements sociaux sous la forme de gratifications extérieures et matérielles ou alors symboliques et immatérielles (encouragements, récompenses relationnelles, ...) qui sanctionnent les actes conformes aux normes. De plus, sa tendance à l'anticipation de la conséquence de l'action est un facteur supplémentaire qui le motive à adopter les conduites de gestion autonome et constructive recherchées. Ces considérations nous conduisent à émettre l'hypothèse principale selon laquelle la participation au Conseil de coopération amène l'élève à une gestion autonome et constructive de ses conflits avec ses pairs. De cette hypothèse générale découlent les quatre hypothèses spécifiques suivantes:

H1. La participation de l'élève au Conseil de coopération conduit à une réduction de la gravité des conflits entre lui et ses pairs.

H2. La participation de l'élève au Conseil de coopération augmente sa capacité à prévenir les conflits entre lui et ses pairs.

H3. La participation de l'élève au Conseil de coopération augmente sa capacité à gérer les conflits entre lui et ses pairs.

H4. La participation de l'élève au Conseil de coopération conduit celui-ci à une gestion plus autonome et pacifique des conflits entre lui et ses pairs.

La vérification de ces hypothèses fait appel à une méthodologie appropriée qu'il convient à présent de préciser.

1. Méthodologie

1.1. Terrain et échantillon d'étude

L'étude a été conduite au Lycée Moderne de Yopougon-Andokoi. Le choix de ce site comme terrain d'étude se justifie par sa situation géographique, dans l'une des

communes du District d'Abidjan particulièrement touchée ces dernières années par les crises successives qui ont jalonné l'histoire politique de la Côte d'Ivoire.

La technique de l'échantillonnage aléatoire simple a été utilisée pour la constitution de l'échantillon des élèves. Sur la base de l'ensemble des élèves des 61 classes du lycée, nous avons constitué par tirage au sort l'échantillon constitué de 220 élèves qui ont accepté de se prêter à notre instrument de mesure.

1.2. Méthodes et instruments de collecte de données

Les conflits ont été caractérisés de "Graves", "Un peu graves" et "Non graves". Il est précisé dans le questionnaire que les conflits "Graves" sont des conflits dangereux, caractérisés par des affrontements violents ou des rancunes incessantes. Les conflits "Un peu graves" sont quelquefois violents, mais caractérisés par des moments de paix. Les conflits "Non graves" sont des conflits mineurs, pas dangereux et qui se règlent facilement. La collecte de données relatives au niveau d'étude et à la participation au Conseil de Coopération vise à examiner l'évolution des acquisitions suite à la participation de l'élève à ce cours. Le contenu du terme de "conflit" utilisé a été précisé dans la consigne : toute situation d'opposition entre deux ou plusieurs élèves, pouvant dans ses formes extrêmes se traduire par l'affrontement verbal ou physique ou la recherche de nuisances diverses.

Pour sa mise au point définitive, la méthode des juges a servi à éliminer les éventuelles ambiguïtés dans la formulation des questions. Ce questionnaire a été soumis à un prétest ayant permis notamment de juger de son accueil auprès des élèves et de son temps de passation variant de 8 à 14 minutes selon les répondants.

Cette recherche utilise à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives à travers le questionnaire, le guide d'entretien individuel.

Le questionnaire a essentiellement permis de recueillir des données auprès des élèves, principales cibles de cette étude. Il porte sur les caractéristiques sociodémographiques des sujets (telle que la participation au CC), la fréquence de conflits dans leur établissement et leurs implications dans ces conflits, les représentations de ces élèves sur les conflits, la tolérance, les droits de l'homme, la paix, la citoyenneté.

Le guide d'entretien individuel a permis d'avoir les opinions des enseignants et éducateurs sur la fréquence des conflits dans leur établissement, les protagonistes de ces conflits, le rôle du personnel d'éducation ou d'enseignement dans ces conflits, les moyens mis en œuvre par l'établissement afin de les prévenir ou les résoudre.

1.3. Collecte des données

Les enquêtes ont pu se réaliser grâce à l'accord du proviseur du lycée et la collaboration des éducateurs. Le rôle de ces derniers a été déterminant lorsqu'il s'est agi de nous fournir la liste des classes, de nous accompagner dans les classes sélectionnées et de nous introduire auprès des élèves. Les enquêtes se sont déroulées en dehors des heures d'enseignement pour éviter de pénaliser les élèves participant à l'étude. L'administration des instruments d'étude a été directe, et nous avons chaque fois vérifié séance tenante le remplissage correct des questionnaires avant de les reprendre.

1.4. Traitement des données

L'analyse des données qualitatives a été faite à l'aide de l'Analyse de Contenu. Cette méthode consiste à retranscrire les données qualitatives, à se donner une grille d'analyse, à coder les informations recueillies et à les traiter. Quant aux données quantitatives obtenues à partir du questionnaire, elles ont été codifiées puis traitées avec le logiciel SPSS 20 qui a généré des tableaux statistiques analysés sur la base des hypothèses de travail. Des tests du Chi-deux et du V de Cramer ont été essentiellement effectués pour déterminer les liens entre les variables des hypothèses.

2. Résultats

Conformément aux objectifs de l'étude, les résultats obtenus ont trait aux caractéristiques des conflits entre les élèves, à la capacité de ceux-ci à prévenir et à gérer les conflits puis à mettre en pratique les acquisitions en matière de prévention/gestion de conflits.

2.1. Caractéristiques des conflits entre les élèves

Les conflits entre les élèves peuvent être "graves", "un peu graves" ou "non graves". Ces caractéristiques sont analysées en fonction de la variable "participation au CC".

:

2.2.1. Participation au Conseil de Coopération et caractéristiques des conflits

Les caractéristiques des conflits opposant les élèves et leurs pairs sont ensuite repartis en fonction de leur participation au CC. Cette répartition permet d'obtenir le tableau ci-dessous.

Tableau n°1 : Caractéristiques des conflits selon la participation des élèves au Conseil de Coopération (CC)

Participation au CC \ Caractéristiques des conflits	Graves	Un peu graves	Non graves	Total
	Oui	5,55 %	32,44 %	22,11 %
Non	1,36 %	34,72 %	3,82 %	39,9 %
Total	6,91 %	67,16 %	25,93 %	100,00%

Sources : données de l'enquête (2023)

Les résultats de ce tableau semblent indiquer que la participation au conseil de coopération n'a pas d'incidence sur l'implication des élèves dans des conflits. En effet, les élèves qui ne participent pas au conseil de coopération sont mêlés dans 1,36% de conflits graves, 34,72% de conflits peu graves et 39,9% de conflits non graves. A l'opposé, les élèves qui participent au conseil de coopération sont impliqués dans les conflits graves à 5,55 % contre 32,44% pour les conflits peu graves et 22,11% pour les conflits non graves.

Au lycée Moderne de Yopougon-Andokoi, les résultats de l'enquête suggèrent deux types de conflits majeurs pouvant opposer les élèves, à savoir les bagarres et les injures. Lors d'un entretien, un éducateur a révélé que les disputes sont liées à l'insuffisance du matériel didactique : « ... par exemple nous n'avons pas assez de tables-bancs. Quand les élèves vont en chercher dans les autres classes, certains élèves s'y opposent. Cela occasionne des violentes disputes prenant souvent des allures de bagarres. » (Educateur, Lycée Moderne Yopougon-Andokoi).

2.2.2. Bagarres entre les élèves ou groupes d'élèves

Sous l'angle de la variable « niveau scolaire », les élèves du premier cycle sont légèrement plus nombreux (30,1%) que ceux du second cycle (25,9%) a affirmé qu'il n'y a pas de bagarres entre élèves ou groupes d'élèves. Le test statistique du Khi-deux appliqué à ces réponses a une valeur de 20,402. Cette valeur est non significative. Les réponses des élèves ne diffèrent donc pas qu'ils soient au premier cycle ou au second cycle. La variable « niveau scolaire » n'influence pas les élèves dans leur proposition de réponses relative à la probabilité de bagarres entre eux ou entre des groupes d'élèves.

Nous avons donc eu recours au test statistique du V de Cramer ($V=0,226$, ns). Cette valeur non significative conduit au rejet de l'hypothèse H1. L'on en déduit que les réponses des élèves ayant participé au Conseil de Coopération ne diffèrent pas significativement de celles des élèves qui n'ont pas participé à ce cours. La

gravité des conflits entre les élèves n'est donc pas fonction de leur participation au Conseil de Coopération.

2.2. Capacité des élèves à prévenir et gérer les conflits

L'outil Conseil de Coopération introduits dans le programme scolaire en vue de répondre au problème récurrent de conflits en milieu scolaire permettent-ils véritablement aux élèves de prévenir et de gérer les conflits au sein du lycée ? La réponse des élèves concernant leurs conflits avec leurs pairs est ici étudiée.

2.2.1. Capacité des élèves à prévenir les conflits

La capacité des élèves à prévenir les conflits a été appréhendée à partir d'un continuum allant de "pas du tout capable" à "très capable". Elle est analysée en fonction des variables "niveau d'études" et "participation au Conseil de Coopération".

Les résultats concernant la capacité des élèves à prévenir les conflits en fonction de leur participation au Conseil de Coopération sont regroupés dans le tableau suivant.

Tableau n°2 : Capacité des élèves à prévenir les conflits selon participation au Conseil de Coopération (CC)

Capable de prévenir un conflit entre élèves Participation au CC	Pas du tout capable	Pas trop capable	Ne sait pas	Capable	Très capable	Total
Oui	4,17 %	1 %	1,17%	40,88%	12,88 %	60,1 %
Non	7,52 %	2,42 %	0,51%	22,1%	7,35 %	39,9 %
Total	11,69 %	3,42 %	1,68%	62,98%	20,23 %	100 %

Sources : données de l'enquête (2023)

2.2.2. Capacité des élèves à gérer les conflits

Les résultats concernant la capacité des élèves à gérer les conflits sont répartis selon la participation de ceux-ci au Conseil de Coopération dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°3 : Capacité des élèves enquêtés à gérer les conflits selon leur participation au Conseil de Coopération (CC)

Capable de gérer un conflit entre élèves \ Participation au CC	Pas du tout capable	Pas trop capable	Ne sait pas	Capable	Très capable	Total
Oui	4,2 %	1,5 %	4 %	26,8 %	23,8 %	60,1 %
Non	4,2 %	0,74 %	3,1 %	18,56 %	13,3 %	39,9 %
Total	8,4 %	2,24 %	6,9 %	45,36 %	37,1 %	100 %

Plus de 26,8 % des élèves ayant participé à un Conseil de Coopération se montrent "capables" de gérer les conflits survenant entre eux et leurs pairs, contre 18,56 % des élèves n'ayant pas reçu cette formation qui s'en montrent "capables". Cette capacité à gérer les conflits transparait dans les propos d'un enseignant. Selon lui,

Lorsque certains élèves s'insultent ou se bagarrent, surtout en classe, d'autres interviennent pour dire d'arrêter ou les séparer avec l'aide de leurs condisciples. Ensuite, ils demandent aux protagonistes de s'expliquer afin de situer les responsabilités. Enfin ils demandent à celui qui a tort de présenter ses excuses à l'autre. (Enseignant., Lycée Moderne Yopougon-Andokoi).

On note globalement que 60 % des cellules ont une valeur inférieure à 5. Ce qui rend le khi-deux inadapté et nous conduit à l'application du V de Cramer ($V=0,276$, ns). Cette valeur non significative du V conduit au rejet de l'hypothèse H3 et indique que la capacité des élèves à gérer les conflits ne varie pas selon qu'ils aient reçu ou non le Conseil de Coopération.

En rapportant ce dernier résultat au précédent, l'on peut déclarer que la participation au Conseil de Coopération n'est pas un facteur explicatif du fait que les élèves du second cycle ont une plus grande capacité à gérer les conflits que ceux du premier cycle.

2.3. Cas pratique d'attitudes à adopter dans une situation conflictuelle

Il s'agit à ce niveau d'étudier les rapports entre la théorie et la pratique. Autrement dit, nous vérifierons si les acquisitions des élèves en matière de prévention/gestion de conflits sont mises en pratique par ces derniers dans une situation de conflit avec leurs pairs. Les réponses des élèves face à la situation de conflit sont alors analysées en fonction des variables "niveau d'études" et "participation au Conseil de Coopération.

2.3.1. Formation reçue et réaction des élèves en situation de conflits

Les réactions des élèves face à la situation de conflit sont ensuite réparties selon leur participation au Conseil de Coopération dans le tableau suivant.

Tableau n°4 : Réponses des élèves à la question « que feras-tu si un élève de ta classe te provoque par des injures ou des coups ? » en fonction de la formation reçue

Ce qu'il fera Participation au CC	Appeler ton groupe d'amis pour le frapper	Laisser le chef de classe régler à l'amiable	Faire régler le problème par l'éducateur	Te bagarrer avec lui pour qu'il arrête	Lui demander d'arrêter sans vous bagarrer	Autres solutions	Total
Oui	0,47 %	4,98 %	25,85 %	4,04 %	17,26 %	1,5 %	54,10 %
Non	0 %	1,06 %	22,16 %	4,47 %	16,06 %	2,15 %	45,90 %
Total	0,47 %	6,04 %	48,01 %	8,51 %	33,32 %	3,65 %	100 %

Sources : données de l'enquête (2023)

Les résultats du tableau qui précède indiquent que 25,85 % des élèves ayant participé au Conseil de Coopération, contre 22,16 % des élèves n'ayant pas participé au Conseil de Coopération, comptent faire régler le conflit par l'éducateur. De plus, 17,26 % des élèves ayant participé au Conseil de Coopération, contre 16,06 % des élèves n'ayant pas participé au Conseil de Coopération, entendent demander à l'élève qui les attaque d'arrêter sans se bagarrer avec lui. 66,7 % des cellules ayant un effectif inférieur à 5, le test V de Cramer a été utilisé ($V = 0,406$, ns). Ce résultat entraîne la conservation de l'hypothèse nulle et le rejet de l'hypothèse H4. Cela nous conduit à affirmer que la participation au Conseil de Coopération n'a pas d'impact sur la réaction de l'élève dans une situation de conflit avec ses pairs. Particulièrement, on constate que, comparativement aux élèves qui n'ont pas participé au Conseil de Coopération, les élèves ayant reçu cette formation ne se sont montrés ni plus autonomes (25,85 % d'entre eux comptant faire régler le conflit par l'éducateur), ni plus pacifiques (17,26 % d'entre eux comptant demander à l'élève qui les attaque d'arrêter sans se bagarrer avec lui).

En rapportant ce dernier résultat au précédent, l'on peut déclarer que la participation au Conseil de Coopération n'est pas un facteur explicatif de la gestion plus autonome et pacifique des élèves du second cycle par rapport à ceux du premier cycle dans une situation de conflit avec leurs pairs.

3. Discussion

Les résultats de notre étude indiquent que les élèves connaissent une situation de paix relative dans leur établissement. Cette situation est en partie liée à l'introduction de l'enseignement de la paix et la non-violence dans les programmes scolaires. Cette politique éducative a développé chez les apprenants des valeurs et des pratiques favorables au vivre ensemble et à la paix. Toutefois, on y relève des insuffisances se manifestant par l'incapacité des apprenants à prévenir/gérer de manière constructive et autonome les conflits dans lesquels ils sont impliqués.

Les résultats suggèrent que les élèves ont reçu des formations en prévention/gestion de conflits. Cela implique que les élèves aient des connaissances sur la non-violence ou la paix.

Par ces actions, l'école apparaît comme le lieu idéal pour poser les bases du changement dans l'esprit des jeunes que sont les élèves. Ainsi, c'est par l'action de l'éducation, entendue dans son sens le plus large étymologiquement, de « tirer hors de » (educere) et de « nourrir » (educare), que l'on peut toucher les esprits – l'intelligence rationnelle, mais aussi celle du cœur – et transmettre les valeurs de solidarité, de paix et de non-violence (UNESCO, 2012 : 5).

Mais les pratiques éducatives à la paix à l'endroit des élèves sont-elles suffisantes au point de leur permettre de prévenir et de gérer les conflits dans leur établissement ?

Si la formation a le mérite de favoriser un comportement non-violent chez les élèves, elle ne leur permet toutefois pas d'intervenir sans le concours de leurs enseignants ou éducateurs. Cette intervention implique qu'à travers leurs valeurs et leurs attitudes, les enseignants et éducateurs peuvent représenter des modèles pour les élèves (Adou & Kanon, 2008 : 15). Cela se justifie par les rapports harmonieux que les élèves disent avoir avec leurs enseignants et éducateurs. Cependant, les causes de cette incapacité des élèves à mettre fin aux conflits par eux-mêmes peuvent être liées au contenu et aux conditions de transmission des valeurs de paix et de non-violence. En effet, le manque de formation du personnel d'enseignement et d'éducation, les mauvaises conditions de travail, les pratiques administratives et pédagogiques contraires aux valeurs enseignées rendent difficile voire impossible l'éducation à la paix.

En plus de ces aspects scolaires, les familles ou les communautés auxquelles appartiennent les élèves peuvent présenter des contre modèles annihilant les efforts consentis à l'éducation, à la paix et la non-violence. Toutefois, les résultats de cette enquête ne nous permettent pas d'établir une relation directe entre cette contre-performance de la formation et les causes évoquées.

CONCLUSION

Cette étude a permis d'analyser l'impact de la participation des élèves au cours du conseil de coopération, sur leurs capacités, d'une part de prévention et de gestion des conflits avec leurs pairs et, d'autre part, de mise en œuvre des acquisitions en matière de gestion autonome et non-violente de ces conflits. Les résultats de l'étude montrent que cette éducation n'offre pas aux élèves les capacités nécessaires à une mise en œuvre pratique des connaissances ainsi acquises, dans les situations de conflits auxquels ils sont impliqués. Ces résultats, loin de remettre en cause le bien-fondé du conseil de coopération, interrogent l'efficacité de cette pratique et les améliorations à y apporter en vue de l'atteinte de son objectif de résolution autonome et constructive des conflits auxquels les apprenants sont confrontés. Il s'avère nécessaire d'étudier davantage les raisons de ces insuffisances par la prise en compte de l'ensemble des acteurs, des conditions et du contenu de l'enseignement. Nous considérons qu'il est primordial de maintenir le conseil de coopération dans le contexte où les actes de violence et d'intimidation sont présents en milieu scolaire et s'étendent à toutes les sphères de la vie des jeunes. D'ailleurs, une étude sur l'existence d'une relation entre l'intimidation et la dépression chez des populations d'enfants et d'adolescents souligne que le développement des connaissances dans ce domaine de recherche en pleine expansion aura certainement un impact sur la qualité de vie et le bien-être des adolescents et des futurs adultes qu'ils deviendront (Lepage, Marcotte & Fortin 2006). Pour consolider le maintien du conseil de coopération, certaines améliorations doivent être mises de l'avant comme l'implication de tous les partenaires du milieu, une formation et un suivi adéquats, ainsi que l'adaptation du programme à l'âge des jeunes. Ce programme mise sur la prévention des comportements violents et devient garant d'une société respectueuse de ses individus.

Références bibliographiques

- Adou K. & Kanon G. L. (2008). *Etude situationnelle sur l'éducation à la paix et aux droits de l'homme*. Commission Nationale Ivoirienne de l'UNESCO, Abidjan
- Agossou, K. M. (2019). Violence entre pairs au primaire : une violence scolaire insidieuse. Quelle stratégie de prévention et de lutte ? cas de l'école primaire publique de Sagbé dans la commune d'Abobo, *Revue des sciences sociales et humaines*, 20(1), 415-438.
- Aka B. F., Djezou W. B., Adje A. A., Ouattara Y. A. C., Ouattara N. & N'Da K. C. (2020). Analyse de l'impact de la crise de 2002 sur les inégalités en Côte d'Ivoire, In : Linda Zanfini (Eds), *Analyse de l'impact de la crise de 2002 sur les inégalités en Côte d'Ivoire*, 1, 1-35

- Anon, N. (2014). L'école ivoirienne face aux conflits intercommunautaires. Quelles conséquences sur les rendements des élèves de Côte d'Ivoire ? Cas de la commune de Yopougon. *European Scientific Journal*, 10 (34), 283-297.
- Bengaffour, N. (2020). Violence(s) en milieu scolaire : prévention, enjeux et mécanismes institutionnels. *Synergies Algérie*, 28, 75-87
- Carré, P. (2019). Chapitre 11. Albert Bandura et la théorie sociocognitive, In : Philippe Carré (Eds), *Psychologies pour la formation* (pp. 191-206). Paris : Dunod.
- Collins, W. A., & Laursen, B. (1995). Conflict and relationships during adolescence. In C. U. Shantz, & W. W. Hartup (Eds), *Conflict in child and adolescent development* (pp. 216-241). New York: Cambridge University Press
- Delors, J. (2021). Former les acteurs du futur. *Le courrier de l'Unesco*, Hors-série, 22-25
- Emery, R. E. (1995). Family conflicts and their developmental implications: a conceptual analysis of meanings for the structure of relationships. In C. Shantz, & W. W. hartup (Editors), *Conflict in child and adolescent development* (pp. 270- 298). Cambridge: Cambridge University Press
- Kanon G. L. (2012), *Reconstruction de l'apprentissage à la paix et la citoyenneté dans le contexte post-conflit ivoirien*, Rocare/Educi Afr educ dev issues, issn 2079-651X, 27, pp 183-209.
- Shantz, C. U. (1987). *Conflicts between children*. *Child Development*, 58, 283-305.
- Triplet, A. (2015). Internationalisation et transformation du système éducatif en situation de post-conflit: Le cas de la Côte d'Ivoire. *Revue Tiers Monde*, 3(3), 29-48
- Unesco (2002), *Bonnes pratiques de résolution non-violente de conflits en milieu scolaire : quelques exemples*, Unesco, Paris, 79 p.
- Unesco (2021). *Violence et harcèlement à l'école*, <https://fr.unesco.org/themes/violence-harcèlement-ecole>, Consulté le 28/05/2022

ANNEXES

A- QUESTIONNAIRE

I- Données socio-démographiques

1- Quel est ton âge ?

2-Quel est ton sexe ?

Féminin

Masculin

3-Quel est ton âge ?

4-Tu fais quelle classe ?

II- Attitudes des élèves face aux conflits

N°	Items	Pas du tout capable	Pas trop capable	Ne sait pas	Capable	Très capable
1	Si je suis fâché contre quelqu'un, je l'ignore					
2	J'essaie d'arrêter une bagarre, même si un autre élève peut penser que je me mêle de ce qui ne me regarde pas					
3	Je peux frapper un autre élève pour avoir ce que je veux					
4	Quelque soit la situation, je peux refuser de se battre					
5	Quand mes amis se battent, j'essaie de les séparer					
6	Je peux utiliser d'autres moyens pour résoudre un conflit que de me battre					
7	Si quelqu'un fait quelque chose pour me mettre en colère, je me bats avec lui					

III- Mise en situation de conflits

- 1- Imagine que tu es en train de boire. Quelqu'un de ton âge vient vers toi et te pousse. Que fais-tu ?
- 2- Imagine que tu marches pour aller à l'école. Quelqu'un de ton âge s'avance vers toi et t'insulte. Que fais-tu ?
- 3- Imagine que tu vois un de tes amis se battre avec quelqu'un de ton âge. Que fais-tu ?
- 4- Imagine que tu reviens de l'école. Un élève plus petit que toi te lance un caillou. Que fais-tu ?
- 5- Quel est le meilleur moyen de se calmer quand on est en colère ?

